

Décision

Générale

colonial

Décision n° 150 du 1er février 1946 :

n° 150

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

1 février 1946

Numéro JO

n° 2 du 28/02/1946

Date du numéro

28 février 1946

TEXTE INTÉGRAL

Les miliciens dont les noms suivent ont eu droit à l'indemnité de charge de famille : Pour compter du 1^{er} décembre 1945 : 1669 Ibrahim Monssa, 2e classe 1er compagnie. Pour compter du 29 janvier 1946 : 1670 Souleimane Awale. 2e classe, 2er compagnie